Zeitschrift: Librarium : Zeitschrift der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft = revue de la Société Suisse des Bibliophiles

Herausgeber: Schweizerische Bibliophilen-Gesellschaft

Band: 35 (1992)

Heft: 2

Artikel: Livres grecs imprimés à Genève : (1551-1657)

Autor: Reverdin, Olivier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-388550

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

OLIVIER REVERDIN (GENÈVE)

LIVRES GRECS IMPRIMÉS À GENÈVE

(1551–1657)

On imprime à Genève depuis plus de cinq siècles. Les historiens du livre et les bibliophiles connaissent la dynastie des Estienne, mais ils ignorent le plus souvent qu'Henri Estienne a produit tous ses livres à Genève. Ils savent que Montesquieu avait fait remettre à un imprimeur genevois – Jacques Barillot – le manuscrit de *L'Esprit des lois*, dont la première édition, anonyme et laissant à désirer, parut en 1745 à Genève. Ils savent que le succès fulgurant de l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* de l'abbé Raynal est largement dû à Jean-Léonard Pelet, qui imprima également une édition de l'*Encyclopédie*. Les imprimés de Jules-Guillaume Fick sont justement estimés. Plus récemment, les éditions fondées par Albert Skira ont lancé un type nouveau de livre d'art d'une exceptionnelle qualité dans sa conception et sa réalisation, et qui a fait école. En revanche, un chapitre glorieux et impressionnant de l'histoire de l'imprimerie à Genève a passé presque inaperçu jusqu'ici: la production, entre 1551 et le milieu du XVIIe siècle, de livres grecs dont beaucoup sont des chefs-d'œuvre de typographie.

La raison de cette ignorance, la voici. Ces livres étaient destinés à l'exportation. Un exemple suffit à le prouver. Henri Estienne a tiré, à 2901 exemplaires, les cinq in-folio de son *Thesaurus Graecae linguae* et de ses annexes, comme l'a démontré Joachim Bremme (*Buchdrucker und Buchhändler zur Zeit der Glaubenskämpfe. Studien zur Genfer Druckgeschichte*, Genève, Droz, 1969, pp. 29 sqq). Or le marché local ne pouvait guère en absorber qu'une trentaine. Tout le reste devait être exporté.

Un livre qui avouait sur sa page de titre qu'il avait été imprimé à Genève courait le risque d'être brûlé par l'Inquisition dans les pays catholiques, ou détruit en France – pays qui a depuis des siècles le protectionisme dans le sang – pour favoriser les imprimeurs parisiens et lyonnais.

Aussi, le plus souvent, pour ce qui concerne les livres grecs (à la différence de ce qui se faisait pour la littérature de propagande religieuse), on procédait ainsi: une fois tirées, les feuilles étaient enroulées et mises dans des tonneaux qu'on chargeait, au port de Longemalle ou au port du Molard, sur des barques qui, navigant sur le Léman, les transportaient jusqu'à Morges, port qui se trouvait sur le territoire de la République de Berne. On évitait ainsi les risques qu'aurait couru la cargaison si on l'avait acheminée par le territoire français ou savoyard.

A Morges, rupture de charge. Par voie de terre, on transportait les tonneaux jusqu'à Chavornay ou Yverdon; là, la navigation reprenait: par l'Orbe, le Lac de Neuchâtel, la Thièle, le Lac de Bienne, l'Aar, le Rhin, jusqu'à son confluent avec le Main, qu'on remontait, on atteignait les quais de Francfort.

C'est à Francfort, dans le cadre de la fameuse Foire du Livre, qui se tenait deux fois l'an, que les livres imprimés à Genève étaient mis en vente. Souvent, on les reliait sur place, ce qui explique le grand nombre de ces livres reliés à l'allemande, en peau de truie gaufrée. Les principaux débouchés étaient les pays protestants, ou l'étude du grec était fort répandue.

Il n'est dès lors pas étonnant que, de nos jours, on ne trouve guère ces livres grecs de Genève que dans la boutique ou sur les catalogues des bouquinistes allemands, hollandais, anglais, écossais, suisses et scandinaves. En France, on en trouve, mais beaucoup moins; en Italie, très rarement;

en Espagne, jamais: cette répartition du marché moderne des occasions reflète la situation des études grecques en Europe aux XVIe et XVIIe siècles.

Le cas de la France mérite qu'on s'y arrête. A partir du milieu du XVIIe siècle, ce pays se détourne des études grecques. Parmi les grands écrivains classiques, il n'y en eut guère que deux qui aient su le grec: Jean Racine, qui avait été l'élève de Port-Royal, et André Chénier, dont la mère était une grecque de Constantinople!

Les Jésuites (qui avaient achevé de provoquer le naufrage des Petites Ecoles de Port-Royal vers 1660) imposèrent, dans les collèges, le latin, qui présentait l'avantage d'être un modèle de clarté et de discipline (pour autant qu'on s'en tienne à Cicéron, Quintilien et Sénèque; à Horace et à Virgile). Le latin a une syntaxe rigoureuse, des règles de grammaire claires, impératives, univoques, et un vocabulaire précis. Le grec, en revanche, avec ses dialectes littéraires, le foisonnement de son vocabulaire, ses mutations successives, d'Homère aux Pères de l'Eglise, offre un spectacle d'anarchie et de confusion; mais aussi de subtilité et de richesse. En outre, certains auteurs grecs profanes, par leur esprit critique, remettaient constamment tout en cause. Confronter de jeunes élèves avec de tels auteurs, laisser Socrate les interroger, leur faire rencontrer l'Antigone de Sophocle, ce n'était certes pas le meilleur moyen de les préparer à devenir les sujets très obéissants du Roi très chrétien! A quoi s'ajoute qu'on était alors en passe de soumettre la langue française à une discipline très rigoureuse, voire tyrannique, et que pour y parvenir, le modèle latin était beaucoup plus efficace que le modèle grec, lequel ressemblait à bien des égards au français libre, merveilleusement créateur d'expressions, riche de mots provenant de toutes les provinces, qui donne à la littérature du XVIe siècle sa richesse et son charme.

Une autre raison du déclin de l'hellénisme en France, et, de manière générale, dans les pays catholiques (l'Espagne n'en a voulu ni dans ses écoles, ni dans ses universités), c'est que les circonstances en avaient fait une discipline liée, dans une large mesure, à la Réforme et au Jansénisme. Ce n'est nullement un hasard si les trois plus grands humanistes et hellénistes de langue française, dans la phase finale de la Renaissance, sont des protestants: Isaac Casaubon, né à Genève, où il a enseigné, est mort en Angleterre, où il a été enseveli à l'Abbaye de Westminster; Joseph Scaliger a aussi enseigné à Genève avant de se réfugier définitivement à Leyde, aux Pays-Bas; Claude Saumaise, de Semur-en-Auxois, fit carrière en Hollande et en Suède. La France, que ces savants ont dû quitter, a en revanche, dans la seconde moitié du XVIIe siècle écrit un chapitre admirable des études grecques: la publication, par les bénédictins de Saint-Maur, des Pères de l'Eglise – ce qui, on le verra, se trouve être le seul domaine de l'hellénisme à n'avoir jamais été cultivé à Genève au XVIe siècle!

Néanmoins, c'est surtout aux Pays-Bas (qu'on songe à Grotius, à Daniel et Nicolas Heinsius, à Vossius, à Gronovius...), en Angleterre (avec Richard Bentley, Richard Porson, Edward Gibbon) et en Allemagne (à partir du XVIIIe siècle, grâce à Winckelmann, F. A. Wolf, Niebuhr, Hermann et tant d'autres) que les sciences de l'antiquité, et en particulier les études grecques, ont pris leur essor.

Le refuge à Genève de l'hellénisme parisien, dans la seconde moitié du XVIe siècle, est une des causes de la situation que nous venons de décrire. Il explique également que Genève soit devenu un haut-lieu de l'impression de livres grecs.

Un document fort émouvant – le *Livre de l'Habitant* – révèle ce que fut l'afflux, à Genève, dès 1549, des réfugiés pour cause de religion. Il en venait d'Angleterre, d'Italie et, surtout, de France. L'ancêtre de Jean-Jacques Rousseau est un des premiers à s'être inscrit sur ce registre. La veuve et les

ΥΠΟΘΕΣΙΣ ΤΗΣ ΑΡΑ-
ψῳδίας τῆς ὁμήρου ὀδυσσείας.

ΘΕΩΝ ἀγορὰ γίνεται περὶ τοῦ τὸν ὀδυσσέα εἰς ἰθάκην πεμφθῆναι ἀπὸ τῆς καλυψοῦς νήσου· μθ' ἣν ἡ ἀθηνᾶ εἰς ἰθάκην παραγίνεται πρὸς τηλέμαχον, ὁμοιωθεῖσα μεντῃ βασιλεῖ ταφίων. γενομένης δ' ὁμιλίας, παραινέσασα ἡ ἀθηνᾶ τηλεμάχῳ παραγενέσθαι ἐφ' τὴν τοῦ πατρὸς ζήτησιν, ἐς πύλον μὲν, πρὸς νέστορα, εἰς σπάρτην δὲ, πρὸς μενέλαον, ἀπαίρει, ἔμφασιν δοῦσα ὡς θεὸς εἴη. καὶ τῶν μνηστήρων γίνεται δίωξις.

ΑΛΛΗ ΥΠΟΘΕΣΙΣ, Η ΕΠΙΓΡΑΦΗ.

Αλφα, θεῶν ἀγορή, ὀδυσηΐδι παλλάδι θάρσος.

ΤΗΣ ΟΜΗΡΟΥ ΟΔΥΣΣΕΙΑΣ
ἡ ἄλφα ῥαψῳδία.

ΝΔΡΑ μοι ἔννεπε μοῦσα πολύτροπον, ὃς μάλα πολλὰ
Πλάγχθη, ἐπεὶ τροίης ἱερὸν πτολίεθρον ἔπερσε·
Πολλῶν δ' ἀνθρώπων ἴδεν ἄστεα, καὶ νόον ἔγνω.
Πολλὰ δ' ὅγ' ἐν πόντῳ πάθεν ἄλγεα ὃν κατὰ θυμόν,
Ἀρνύμενος ἥν τε ψυχὴν καὶ νόστον ἑταίρων· 5
Ἀλλ' οὐδ' ὡς ἑτάρους ἐρρύσατο ἱέμενός περ.
Αὐτῶν γὰρ σφετέρῃσιν ἀτασθαλίῃσιν ὄλοντο,
Νήπιοι, οἳ κατὰ βοῦς ὑπερίονος ἠελίοιο
Ἤσθιον· αὐτὰρ ὁ τοῖσιν ἀφείλετο νόστιμον ἦμαρ.

Les premiers vers de l'Odyssée dans l'édition imprimée par Henri Estienne en 1566. Sur cette page on trouve les formats moyen et grand des «Grecs du Roi», ainsi qu'un exemple d'initiale.

fils de Guillaume Budé le firent peu après. Et, bientôt deux hommes dont nous allons parler: Jean Crespin et Robert Estienne.

A Paris et en France, les idées nouvelles avaient fait irruption. A l'instigation de Guillaume Budé, François 1er avait créé les postes de lecteurs royaux (pour l'hébreu, le grec, les «arts» et, bientôt le latin élégant, au sens où l'entendait Lorenzo Valla), qui sont à l'origine du Collège de France. Les imprimeurs parisiens se mirent au travail; avec zèle, avec ardeur; ils produisirent les textes et les instruments dont ce nouvel enseignement, hostile à la Sorbonne, avait besoin. L'un d'eux, Robert Estienne, avait obtenu de François 1er la création, en trois corps, de caractères grecs destinés au premier chef à l'impression des manuscrits de la Bibliothèque royale de Fontainebleau. Ce sont les fameux «Grecs du Roi», un des plus beaux alphabets qu'on ait jamais créés. Vergèce, calligraphe crétois attaché à la Bibliothèque royale, les dessina; Claude Garamond – un des grands noms de l'histoire de la typographie – en grava les poinçons.

Robert Estienne, à qui avait été conféré le titre de *Regius Typographus, Regiis Typis*, ce qui revenait à faire de lui l'imprimeur du Roi pour le grec, commença par imprimer une dizaine d'auteurs, en reproduisant les manuscrits conservés à Fontainebleau. Parmi eux Appien, Eusèbe, Denys d'Halicarnasse, Dion Cassius, Alexandre de Tralles, Justin... Cela forme un bel ensemble d'in-folio et d'in-quarto, admirablement imprimés, mais ce ne sont pas encore des éditions critiques.

En 1550, disposant enfin des trois corps des «Grecs du Roi», Robert Estienne produisit un *Nouveau Testament grec* in-folio, qui est un des plus beaux livres qu'on ait jamais imprimés. Déjà précédemment, en 1546 et 1549, il avait donné deux éditions en petit format de ce texte, qui était pour lui le texte authentique, dicté par le Saint Esprit *(qua, dictante Spiritu Sancto scriptum fuit lingua)*. Cela ravalait au rang de simple traduction la *Vulgate,* seule version acceptée par l'Eglise romaine. D'où l'acharnement des professeurs et docteurs de la Sorbonne contre Robert Estienne et ses Bibles.

Diffamé, menacé, Robert Estienne décida de se réfugier à Genève, auprès de Calvin qu'il admirait. Il y transféra une grande partie de son matériel typographique, y compris les matrices (mais non les poinçons) des trois corps des «Grecs du Roi». Lui-même arriva en automne 1550. Sa famille l'avait précédé.

Alors qu'il cheminait à cheval, entre Dijon et Lyon, sur la voie de l'exil, il eut, à en croire son fils Henri, l'idée ingénieuse de diviser les chapitres du *Nouveau Testament* en versets *(versiculi)*, ce qui devait permettre, en rendant plus précises les références, d'établir une *Concordance* à laquelle il travailla jusqu'à sa mort, en 1559, mais qui ne verra le jour, sous sa forme définitive, qu'en 1594, après que son fils Henri, Théodore de Bèze et leurs collaborateurs eurent achevé, au gré d'une série d'éditions successives, d'établir (et d'interpréter) un texte rigoureux du *Nouveau Testament grec*, assorti d'une grande abondance de notes et d'une traduction latine (de Théodore de Bèze lui-même).

C'est ainsi que le premier livre grec imprimé à Genève, en 1551, est un *Nouveau Testament*, composé sur trois colonnes: texte grec, traduction latine d'Erasme et *Vulgate*; les versets figurent dans la marge, entre le texte grec et les traductions. De nos jours, ces versets sont universellement acceptés! La même année, parut un petit in-16°, merveilleusement imprimé, contenant la traduction en grec classique du *Catéchisme* de Calvin. Cette traduction atteste le prestige dont jouissait alors la langue grecque dans la cité de Calvin, où on se mit aussi à traduire d'hébreu en vers grecs les psaumes de David. A l'occasion en strophes sapphiques. Etrange rencontre entre David... et Sappho!

L'aventure du livre grec a donc commencé, à Genève, par le *Nouveau Testament*, et la traduction en grec ancien du *Catéchisme de Calvin* et des *Psaumes*. Cette «littérature

sacrée» n'a, certes, pas été abandonnée. Le *Nouveau Testament* de 1551 a été suivi, chez les Estienne, de huit autres éditions de divers formats, dont la dernière, qui date de 1589, est un bel in-folio sur la base duquel on put enfin achever les *Concordantiae Testamenti Novi Graecolatinae*, dont le titre précise qu'elles sont *Nunc primum plenae editae: et diu multumque desideratae, ut optimae duces ad veram vocum illius interpretatione futurae* (Concordances du Nouveau Testament éditées maintenant pour la première fois; depuis longtemps on les désirait car elles sont le meilleur des guides pour l'intelligence des mots que contient ce texte). Elles parurent en 1594. Pour chaque mot, l'ensemble des passages où il apparaît est indiqué. Cela permet de connaître avec précision le grec néo-testamentaire.

En plus des neuf éditions de Robert et d'Henri Estienne, trois autres éditions du *Nouveau Testament* grec ont paru à Genève: deux chez Jean Crespin et une chez Eustache Vignon, son neveu et successeur. C'est sur la base de ce texte grec longuement mis au point (de 1551 à la fin du siècle) qu'ont été établies les traductions en langue vulgaire: la traduction française dite des pasteurs et professeurs de l'Eglise de Genève, la traduction italienne de Giovanni Diodati, qui est encore, mise à jour, en usage dans les églises vaudoises d'Italie, et la *Geneva Bible* anglaise.

On notera au passage que, pour l'*Ancien Testament*, le texte de référence était le texte hébreu, et que la *Septante* n'a jamais été imprimée à Genève.

A coté de ces textes sacrés, c'est essentiellement aux textes profanes que se sont intéressés les imprimeurs et libraires genevois. Les Pères de l'Eglise n'apparaissent pratiquement pas dans leur production. Cela exige quelques mots d'introduction et d'explication.

Les réformateurs, Calvin et Théodore de Bèze en tête, considéraient l'étude de la langue grecque comme la discipline la plus propre à former l'esprit critique que doivent avoir les citoyens d'une république et les fidèles de l'Eglise, telle qu'ils étaient en train de la remodeler. Ils ont donc rendu le grec obligatoire dans l'enseignement secondaire, et cela dès avant la fondation, en 1559, du Collège et de l'Académie. En 1555 déjà, Robert Estienne imprimait une grammaire grecque intitulée *De puerili Graecorum literarum doctrina*, et expressément destinée aux *adulescentulis Genevensibus*. L'auteur en est Louis Enoch, un réfugié originaire d'Issoudun en Berry. Cette première grammaire fut remplacée, à partir de 1568, par la *Graecae grammatices in usum Genevensis scholae*, dont l'auteur n'est autre que Théodore de Bèze, principal collaborateur (et plus tard successeur) de Calvin. Comme on vient de le voir, ils étaient l'un et l'autre convaincus que l'étude du grec était un des fondements du civisme et de la piété.

Portrait de Robert Estienne tiré des «Vrais portraits des hommes illustres en piété et doctrine... traduit du latin de Theodore de Bèze», par Jean de Laon, Genève 1581.

Pour bien apprécier la production genevoise de livres grecs, le mieux, c'est de la classer non par imprimeurs et libraires, ou chronologiquement, mais par genres littéraires. Nous avons déjà examiné la catégorie des textes «sacrés» (*Nouveau Testament* grec, traduction en grec des *Psaumes* de David et du *Catéchisme* de Calvin). Examinons maintenant, successivement, les auteurs profanes, qui représentent plus des neuf dixième de cette production.

Il peut paraître surprenant que les presses genevoises aient mis l'accent sur les auteurs profanes, et non, dans une ville où la théologie était reine, sur les Pères de l'Eglise.

Lorsque l'*Ecole* (c'est à dire le Collège et l'Académie) a été fondée, en 1559, on fixa avec précision le cahier des charges du professeur de grec. Les *Leges Academiae*, traduites en français sous le titre de *L'Ordre du Collège*, dernier imprimé de Robert Estienne, parurent en 1559. Voici ce cahier des charges: «Que le Professeur Grec le matin entre apres l'Hebrieu, & expose quelque liure de Philosophie qui cõcerne les meurs. le liure sera d'Aristote, ou Platon, ou Plutarque, ou de quelque philosophe Chrestien. Apres disner qu'il lise (en hyuer, depuis une iusques a deux: en esté, depuis trois iusques a quatre) quelque poete Grec, ou quelque orateur, ou historiographe, en vn temps d'vne sorte, & puis de l'autre: & choisissant des plus purs.»

On le voit: il n'est pas question, dans ce programme, de la Bible ou des Pères de l'Eglise, mais d'Homère, des Tragiques, de Pindare, de Platon, d'Aristote et de Plutarque, d'Isocrate et de Démosthène, d'Athénée, d'Hérodote, de Thucydide, de Xénophon, de Polybe ou d'Appien. Ce sont précisément les auteurs qu'ont expliqué les trois premiers professeurs de grec, François Béraud (1559–1561), François Portus (1561–1581) et Isaac Casaubon (1581–1596). Leurs cours ont été en partie publiés: Appien pour Béraud; Pindare, Thucydide et Xénophon pour Portus; Athénée et Polybe pour Casaubon.

A partir de 1557, les auteurs profanes sont imprimés et diffusés à l'envi, par plus de vingt imprimeurs et libraires, dont les principaux sont les Estienne d'une part, Jean Crespin et ses successeurs de l'autre. La *Domus Sthephanica* s'est maintenue de 1551 à 1626; celle de Jean Crespin et de ses successeurs de 1550 jusque fort avant dans le XVIIe siècle. Nous avons déjà parlé abondamment des Estienne. Il est juste de dire quelques mots de Jean Crespin, qui est surtout connu par son *Livre des Martyrs*, qu'il ne cessa de compléter et de reviser. C'est un martyrologe des Réformés torturés ou mis

FRANCISCI
PORTI CRETENSIS,
COMMENTARII IN
PINDARI
Olympia, Pythia, Nemea, Isthmia.

Apud Ioannem Syluium.
M. D. LXXXIII.

Le commentaire de François Portus sur les odes de Pindare, publié après sa mort par son fils Emile (Genève 1583). La page de titre porte la marque de Jean Dubois, qui a latinisé son nom en Sylvius.

à mort, pour leur foi, dans les pays catholiques.

Dans son anthologie de poètes grecs, dont il va être question, il dit, en latin, à peu près ceci (nous le résumons): «Qui est accablé par les travaux les plus graves a bien le droit de s'aventurer de temps à autre dans les jardins de la poésie pour s'y reposer... Dans les efforts que je fais pour promouvoir les lettres, j'ai toujours accordé la priorité aux ouvrages traitant les sujets les plus graves; mais quand il m'a été accordé quelque répit, je l'ai mis à profit pour éditer les textes secondaires, ceux qui se rapportent aux humanités.» Pour Crespin, la poésie, ce n'est ni Villon, ni Ronsard et les poètes de la Pléiade, ni même Horace et Virgile, mais Hésiode, Solon, Théocrite... Ainsi ce combattant pour la «vraie» foi, mêlé aux grandes controverses de son temps, était aussi un fervent helléniste; son jardin intime, où il descendait pour refaire ses forces, c'est celui qu'habitaient les grands poètes de la Grèce ancienne!

Les poètes

On vient de voir dans quelles conditions et avec quel propos Jean Crespin avait publié en 1559 sa petite anthologie de poèmes grecs: Hésiode, Théognis, Solon, Théocrite et plusieurs autres poètes. La même année paraissait, dans le même format, l'*Iliade*, suivie, en 1567, de l'*Odyssée*. Plusieurs fois remaniée et complétée, cette édition des poèmes homériques a été réimprimée et remise sur le marché, par Crespin lui-même et par ses successeurs, jusque vers le milieu du XVIIe siècle, ce qui atteste son succès durable.

En 1566, Henri Estienne imprimait et publiait un in-folio volumineux, chef-d'œuvre de typographie, qui contient les poèmes d'Homère, d'Hésiode, de Théocrite, et, de manière générale, de tous les poètes qui ont composé en hexamètres ou en distiques élégiaques, à l'exeption des *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes, qu'il fit paraître, in-quarto, quelques années plus tard, et de l'*Alexandra* de Lycophron, que son fils Paul produisit, in-quarto également, en 1601. Le texte des poèmes est assorti de scholies, tirées des manuscrits, et d'abondantes notes critiques. C'est un maître livre et par la splendeur de la composition typographique et par la rigueur de l'érudition.

Le Pindare d'Henri Estienne est antérieur. Il parut pour la première fois 1560, et a connu une série de rééditions, la dernière étant due à Paul Estienne, en 1626. C'est un «encheiridion», comme l'*Iliade* et l'*Odyssée* de Crespin. Ces petits in-16° se vendaient donc fort bien! Pindare, dans l'édition des Estienne, est accompagné d'une anthologie comprenant les fragments alors repérés de huit autres poètes lyriques archaïques, y compris Sappho, qui fit ainsi son entrée dans l'austère ville de Calvin!

L'*Anthologie* (palatine) d'Henri Estienne (1566) se présente sous la forme d'un splendide in-quarto. Les vers, composés en «Grecs du Roi», apparaissent, clairs et somptueux, sur un papier dont quatre siècles n'ont pas altéré la blancheur. Il en va de même du *Callimaque* de 1574.

Les trois grands tragiques athéniens ont été imprimés à Genève par les Estienne. L'Eschyle de 1557 comprend l'édition princeps d'*Agamemnon*; le texte y est accompa-

---

LÉGENDES POUR LES QUATRE PAGES SUIVANTES

1 Isaac Casaubon. Portrait figurant en frontispice dans l'édition de sa correspondance par Th. Jansonius ab Almeloveen («Isaaci Casauboni Epistolae»), Rotterdam 1709.
2 Page de titre du «Callimaque» d'Henri Estienne (1577). Cet exemplaire porte en bas à droite la signature de l'humaniste hollandais Nicolas Heinsius (1620–1681), qui a enseigné à l'Université de Leyde. Cet exemplaire a donc appartenu à lui.
3 Page de titre de la Grammaire grecque de Théodore de Bèze, destinée aux élèves du Collège de Genève, portant la marque de l'imprimeur Jean Durant (1568).
4 Page de titre encadré de Jean Crespin pour la cinquième partie de son anthologie (1559).
5 La marque à l'ancre de Jean Crespin telle quelle figure sur le «Lexicon Graecolatinum» de 1554.

P. C. Wolff pinx. Bryan Gunst Sculp.

CALLIMACHI CYRE-
næi Hymni (cum ſuis ſcholiis Græcis) & Epigrammata.

EIVSDEM POEMATIVM
De coma Berenices, à Catullo verſum.

NICODEMI FRISCHLINI
Balingenſis interpretationes duæ Hymnorum: vna, oratione ſoluta: altera, carmine.

Eiuſdē interpretatio Epigrāmatū, & Annotationes in Hymnos.

HENRICI STEPHANI PARTIM
Emendationes partim Annotationes in quoſdam Hymnorum locos. Eiuſdem duplex interpretatio Hymni primi, carmine vtraque: quarum vna, adſtrictæ, altera, liberæ & paraphraſticæ interpretationis exemplum eſſe poſſit.

Excudebat Henricus Stephanus,
ANNO M. D. LXXVII.

Nic. Heinsij. D.F.

GRAECAE GRAMMATICES, IN VSVM GENEVENSIS SCHOLAE PERSCRIPTAE,

PARS PRIMA.

GENEVAE,
Apud Ioannem Durantium.
M. D. LXVIII.
Cum privilegio.

ΕΙΔΥΛΛΙΑ

ΜΟΣΧΟΥ Συρακουσίου,
καὶ
ΒΙΩΝΟΣ Σμυρναίου,

Interpretatione Latina ad verbum, & Scholijs illustrata.

Quibus accessit
AVSONII elegans Eidyllion à
FEDER. IAMOTIO
versibus Græcis expressum.

APVD CRISPINVM.

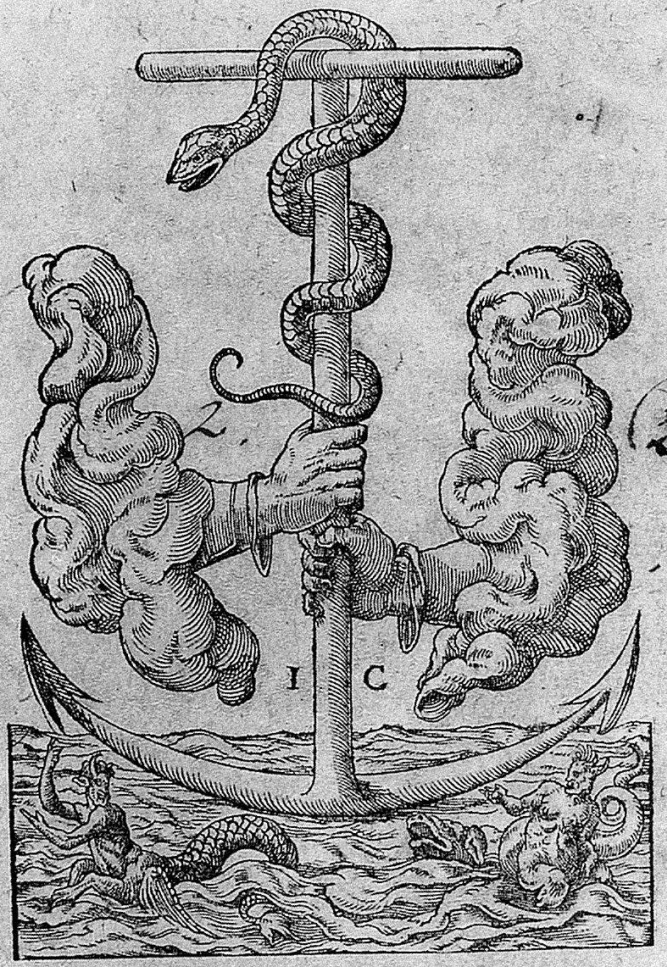

APVD JOANNEM CRISPINVM.
M. D. LXII.

gné des scholies et de notes. En 1568 paraissaient les *Tragédies* de *Sophocle*, assorties d'un apparat critique considérable, remarquable par sa rigueur et par l'abondance des notes tirées, semble-t-il, en partie, des fiches *(schedae)* accumulées en vue de l'établissement du *Thesaurus Graecae linguae*. Cet apparat d'érudition est si important qu'il fait l'objet d'un volume d'accompagnement.

A ces deux éditions d'Henri Estienne succède celle d'*Euripide*, datée de 1602 et signée par Paul Estienne. Racine a connu cette édition, qu'il mentionne, en la qualifiant de «malheureuse», dans la préface de son *Iphigénie*. Une erreur d'impression y faisait en effet, dans *Alceste*, attribuer à Admète une réplique d'Alceste, faussant ainsi le sens de la scène la plus dramatique de la tragédie, celle où Alceste descend dans l'Hadès; Racine, qui connaissait par cœur le texte grec de la plupart des tragédies attiques, dénonce cette négligence.

En 1607, Lysistrata, après Sappho, fit son entrée dans la ville de Calvin. On en conviendra, ni l'une, ni l'autre n'avait une morale compatible avec celle qu'enseignait l'Eglise de Genève, et sur laquelle veillait son Consistoire! C'est seulement en 1607, que les comédies d'Aristophane parurent à l'enseigne de la «Société caldorienne», qui appartenait à Pyrame de Candolle, l'ancêtre des célèbres botanistes du XIXe siècle. Cela ne dut pas aller sans difficultés: le manuscrit, avec le texte grec traduit en latin et commenté par un noble français, Odoart Biset, est resté dix-huit ans «en rade» jusqu'à ce qu'on se décide à l'imprimer!

Le cas de Ménandre est assez émouvant. Au XVIe siècle, on ne connaissait de ce prince de la Comédie nouvelle que des sentences (gnômai) tirées de ses pièces, et formant un recueil établi dans la basse Antiquité. La petite édition qu'en a donnée Henri Estienne (qui, dans la préface, se proclame «ami de Ménandre» – *philomenandros*) représente, par son format (in-32°) une étonnante performance typographique, compte tenu des moyens dont on disposait alors.

Le destin de Ménandre, à l'époque moderne, est curieusement lié à Genève où parurent, en 1898, d'importants fragments d'une de ses comédies, *Le Laboureur (Georgos)*, figurant sur un papyrus récemment découvert. Pour la première fois, on disposait d'un bel échantillon du dialogue de ce poète comique, qui avait enchanté les Anciens et fondé sa gloire, à Athènes et à Alexandrie comme à Rome.

Soixante ans plus tard, et toujours à Genève, commençait la publication de trois comédies presque intactes de Ménandre, contenues dans un codex de papyrus acheté en Egypte par Martin Bodmer, et qui est aujourd'hui conservé à la *Bibliotheca Bodmeriana* à Cologny. On commença par éditer, en 1958, le *Dyskolos*, qui, traduit en français sous le titre de *Cnémon le Misanthrope*, fut joué l'année suivante, à l'occasion des fêtes qui marquèrent le quatre centième anniversaire de la fondation de l'Académie par Calvin. Dix ans plus tard, les deux autres pièces, la *Samia* (la *Samienne*) et l'*Aspis* (le *Bouclier)* parurent à leur tour.

Les philosophes

On vient de le voir: tous les grands poètes grecs ont été imprimés à Genève entre 1566 et 1607. Il en va de même pour les philosophes. Il serait fastidieux de les énumérer tous. Aussi nous contenterons-nous d'en présenter cinq.

Les *Vie des philosophes* de Diogène Laërce ont été publiées, en grec, à trois reprises, et abondamment commentées, par Henri Estienne lui-même et par son gendre Isaac Casaubon.

Un curieux petit in-8°, intitulé *Poiésis philosophos*, contient les fragments, repérés dans la tradition indirecte (et notamment chez Diogène Laërce), de plusieurs philosophes qu'on a coutume de nommer présocratiques, à savoir Xénophane, Empédocle, Parménide, Pythagore, Héraclite, Démocrite. Ce volume peut être considéré comme

étant l'ancêtre des célèbres *Fragmente der Vorsokratiker* d'Hermann Diels, un des maîtres livres de la philologie allemande du début de notre siècle. Le but: mettre à la portée du lecteur des textes dispersés, et faciliter ses recherches.

La grande édition de *Platon* (trois volumes in-folio), parue en 1578, a très largement contribué à la gloire posthume d'Henri Estienne, qui, pour en établir le texte, a consulté ou fait consulter, dans toutes les bibliothèques d'Europe, les manuscrits disponibles. Quand il ne trouvait dans la tradition manuscrite, pour tel ou tel passage, aucune leçon satisfaisante, il recourait subsidiairement à la conjecture; mais prudent, et refusant d'égarer le lecteur, il n'a pas intégré ses conjectures dans le texte: il les a réservées à des notes marginales. Ce scrupule n'a pas été, hélas, celui de beaucoup d'éditeurs du XIXe et du XXe siècles!

On a vu, à propos du *Nouveau Testament* grec et de la division de ses chapitres en versets, que les Estienne étaient non seulement philologues, mais lexicographes, et nous reviendrons sur cet aspect de leur œuvre. Ils cherchaient à faciliter la consultation des textes qu'ils éditaient ou citaient. Aussi n'est-il pas étonnant que, depuis 1578, et jusqu'à nos jours, toutes les références aux dialogues de Platon (auteur sur lequel paraissent chaque année quelque trois cents livres et études savantes dans des périodiques) soient données en fonction des pages de l'édition d'Henri Estienne et des divisions de ces pages en cinq segments, marqués par la lettre A, B, C, D, E, en marge du texte. Ainsi *Phédon 102 C* renvoie à la page 102, 3e segment, de l'édition d'Estienne.

Le texte grec du Platon de 1578 est accompagné d'une traduction élégante mais insuffisamment rigoureuse de Jean de Serres, qui n'a jamais été reprise. Aussi le gendre d'Henri Estienne, François Le Preux, se sentit-il autorisé à faire imprimer un Platon (la quatrième édition, chronologiquement, de ses Œuvres complètes) par Guillaume Laimarie, en 1590; et pour pouvoir la vendre en France, il donna sur la page de titre d'une partie de l'édition la fausse adresse typographique Lugdunum (Lyon)!

Les éditions d'*Aristote* étaient nombreuses. Le marché en était encombré. Aussi est-ce seulement en 1590 que le même Guillaume Laimarie imprima la seule édition genevoise des œuvres complètes de ce philosophe: deux gros volumes, le texte grec étant établi par Casaubon.

Et comment ne pas mentionner ici *Plutarque*, qui est à la fois philosophe et historien. Il a connu à Genève une fortune exceptionnelle. On le lisait presque autant que la *Bible*. Henri Estienne avait imprimé et publié, en 1572, ses œuvres complètes, texte grec et traduction latine, en treize volumes in-8°. Quant aux *Vies parallèles*, dans la traduction française de Jacques Amyot, elles ont été imprimées plus de vingt fois à Genève, à la fin du XVIe siècle et pendant tout le XVIIe siècle. Les marges sont assorties de remarques morales du théologien Simon Goulart, de Senlis, pasteur de Saint-Gervais, une des figures marquantes de Genève au temps de la Réforme.

C'est à coup sûr d'une de ces éditions qu'il est question dans un passage émouvant de la dédicace du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Jean-Jacques Rousseau y écrit: «Je ne me rappelle point sans la plus douce émotion la memoire du vertueux Citoyen de qui j'ai reçu le jour... Je le vois encore vivant du travail de ses mains, et nourrissant son ame des Verités les plus sublimes. Je vois Tacite, Plutarque et Grotius mêlés devant lui avec les instrumens de son métier.»

Les historiens

L'étude de l'histoire grecque et romaine a connu une grande vogue au temps de la Renaissance et de la Réforme. Elle offre, en effet, des thèmes de réflexion sur la naissance, l'apogée et le déclin des républiques et des empires, sur l'origine et sur les consé-

ΤΑ ΤΟΥ ΔΙΑΛΟΓΟΥ

πρόσωπα,

ΕΧΕΚΡΑΤΗΣ, ΦΑΙΔΩΝ, ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΣ, ΣΩΚΡΑΤΗΣ, ΚΕΒΗΣ, ΣΙΜΜΙΑΣ, ΚΡΙΤΩΝ, ὁ τῶν ἕνδεκα ὑπηρέτης.

DIALOGI

personæ,

ECHECRATES, PHAEDON, APOLLODORVS, SOCRATES, CEBES, SIMMIAS, CRITO, Vndecimuirûm minister.

ΑΥΤΟΣ ὦ Φαίδων παρεγένου Σωκράτει ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ ἧ τὸ φάρμακον ἔπιεν ἐν τῷ δεσμωτηρίῳ, ἢ ἄλλου του ἤκουσας; ΦΑΙ. Αὐτός, ὦ Ἐχέκρατες. ΕΧ. Τί οὖν δή ἐστιν ἃ πρὸ τοῦ θανάτου; καὶ πῶς ἐτελεύτα; ἡδέως γὰρ ἂν ἀκούσαιμι. καὶ γὰρ οὔτε τῶν πολιτῶν Φλιασίων οὐδεὶς πάνυ τι ἐπιχωριάζει πανταχοῦ Ἀθήναζε, οὔτε τις ξένος ἀφῖκται χρόνου συχνοῦ ἐκεῖθεν, ὅστις ἂν ἡμῖν σαφές τι ἀγγείλαι οἷός τ' ἦν περὶ τούτων, πλὴν γε δὴ ὅτι φάρμακον πιὼν ἀποθανοῖ· τῶν δὲ ἄλλων οὐδὲν εἶχε φράζειν. ΦΑΙ. Οὐδὲ τὰ περὶ τῆς δίκης

A

VTNE ipse, Phædo, aderas Socrati, illo ipso die quo venenũ bibit in carcere, an id ab alio aliquo audiisti? PHAE. Equidem, Echecrates. ECH. Ecquænam verò illa sunt quæ dixit vir ille ante mortem; & quẽ vitæ finẽ habuit? illud enim libenter audirẽ. Nec tamẽ ciuium Phliasiorũ vllus iãdudũ Athenas cõmeat, nec illinc ad nos venit peregrinus quisquã, qui his de rebus certi quicquã potuerit renuntiare. tantùm aiunt illum hausto veneno mortuum: nihil præterea. PHAED. Neque audiuistis

B

a περιόλμια, Platonis more, antequam ad rẽ ipsam principémque sermonem veniatur: seruato dialogorum decore, iisque notatis circunstantiis, quæ ad ipsam rem maximè pertinent: nimirum, quo tẽpore mortuus sit Socrates, quænam illi morienti adessent: & qua occasione natus sit præclarus istius disputationis sermo.

Le début du «Phédon» dans le Platon d'Henri Estienne (Genève 1578) sur la page 57 du tome Ier. Dans la marge intérieure, les lettres A et B. Toutes les références à Platon, de nos jours encore, se réfèrent à l'édition d'Henri Estienne. Le «Phédon», dans les éditions modernes, commence donc par la référence 57 (a et b), puis 58 (de a à e) etc.

quences des guerres, sur la succession des régimes politiques: monarchie, aristocratie, démocratie, anarchie.

Robert, puis Henri Estienne ont compris que l'édition des historiens grecs correspondait à une demande, notamment dans des pays tels que l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, l'Ecosse, le Danemark et la Suède, et qu'en conséquence, elle pouvait être rentable. Aussi ont-ils imprimé et diffusé (et, après eux, Paul Estienne a continué la tradition) tous les historiens importants, le plus souvent imprimés sur deux colonnes: texte grec et traduction latine. Le tout forme une impressionnante série de volumes in-folio. Thucydide et Hérodote ont été

imprimés deux fois; Arrien, Appien, Denys d'Halicarnasse, Dion Cassius, Xyphilinus, Hérodien, Zosime, Xénophon une fois, de même que Diodore, dont dix des quatorze livres sont donnés en édition princeps (Henri Estienne les avait copiés dans une bibliothèques italienne).

La géographie est également présente parmi les livres grecs imprimés à Genève.

Les orateurs

A l'exception de Démosthène, on a imprimé à Genève, au XVIe siècle, les œuvres complètes de tous les orateurs attiques. Seules les difficultés financières dans lesquelles il s'est débattu jusqu'à sa mort ont empêché Henri Estienne de mettre en chantier un Démosthène. En revanche, d'autres imprimeurs ont produit des éditions partielles des *Olynthiennes* et du *Discours sur la Couronne*.

Un volume fort original, résultat de longues et subtiles recherches faites en Italie par François Portus, est sorti en 1569 des presses de Jean Crespin. Il contient les œuvres de trois théoriciens de la rhétorique: Aphthonius, Hermogène et le pseudo-Longin, auteur du *Traité du Sublime*.

Les médecins

Dans la production genevoise, la médecine grecque est massivement présente, sous la forme d'éditions partielles ou complètes, dont la plus remarquable est celle du *De materia medica* de Dioscoride. Henri Estienne l'avait programmée, et avait imprimé le texte grec. Il comptait sur Sambucus, qu'il avait rencontré à Vienne, pour la traduction et le commentaire; ne recevant rien, il renonça à cette collaboration, et s'adressa à Jean-Antoine Sarrasin, un réfugié français, médecin (et fils du médecin de Calvin) fort érudit, qui vivait à Genève (où sa famille se perpétue encore de nos jours). Sarrasin s'acquitta magistralement de la tâche. Comme on le sait, Dioscoride décrit toutes les plantes médicinales connues de son temps (IIe siècle de notre ère), et cela non seulement pour celles qui sont endémiques dans une partie ou une autre de l'Empire romain, mais aussi pour celles qu'on importait d'Afrique ou de l'Orient. Il décrit leur germination, leur croissance, leur floraison, leurs graines, baies ou fruits; il précise

Le premier (ou le second) livre grec imprimé à Genève en 1537 par Robert Estienne: la traduction, par son fils Henri, du Catéchisme de Calvin.

Bandeau aux dauphins utilisé par Robert et Henri Estienne pour leurs infolio.

le moment ou il faut les récolter, la manière de les conserver, leurs vertus médicinales. On aura garde d'oublier que jusqu'aux synthèses modernes, la pharmacopée européenne était presque entièrement tirée du règne végétal. Aussi n'est-il pas étonnant que le Dioscoride d'Henri Estienne et de Jean-Antoine Sarrasin soit resté jusqu'au XIXe siècle un classique, voire une bible, pour les herboristes et les médecins.

L'histoire de ce livre est révélatrice du déclin de Genève à la fin du XVIe siècle. Le texte était composé, et même tiré, mais l'argent manquait pour l'éditer et le diffuser. Il gisait dans l'imprimerie des Estienne. On le vendit aux héritiers d'André Wechel à Francfort, qui firent une page de titre à leur marque, et assurèrent la diffusion. Il ne s'agit pas moins d'un livre purement genevois dans toutes ses parties, y compris les poèmes liminaires. Mais Genève était épuisée; on avait dû, faute d'argent, fermer l'Académie. La guerre rodait tout autour de la ville. On n'en continua pas moins à imprimer le grec jusque fort avant dans le XVIIe siècle. Mais ce ne fut qu'une survivance...

Le *Dioscoride* n'est pas le seul ouvrage consacré à la médecine grecque qui ait été imprimé à Genève, où, peu après qu'il s'y soit installé, Henri Estienne avait rassemblé, dans un in-folio de près de 2000 pages, les traductions latines des principaux médecins grecs (à l'exception d'Hippocrate). Son intention était de mettre à la disposition des médecins de son temps les trésors de la médecine grecque, et comme ces médecins ignoraient pour la plupart le grec, il rendait ces trésors accessibles en les leur offrant en latin.

Quant à *Hippocrate* (ou, mieux, au Corpus hippocratique), il a été somptueusement édité, en 1657, par Samuel Chouet, qui disposait d'une partie du matériel typographique des Estienne. C'est une édition de poids (deux tomes, reliées en un volume, pesant près de cinq kilos), qui représente une entreprise de librairie plus que de science.

La langue médicale, à laquelle Henri Estienne s'intéressait fort (il se devait de l'incorporer dans son *Thesaurus*), fut de sa part l'objet d'un ouvrage très savant, le *Dictionarium medicum* (1564).

Les dictionnaires

L'histoire du dictionnaire grec est étroitement liée à Paris et à Genève. Qu'on en juge plutôt.

Depuis la parution, à Milan, en 1478, du *Lexicon Graecolatinum* de Crestone, les *Lexica Graecolatina* s'étaient succédé, imprimés en divers lieux; les mots grecs y étaient flanqués de leur équivalent latin; tout était succinct et primitif. Il n'y avait que peu, voir pas de références à des textes précis. On se contentait d'écrire, par exemple, *verbum* à la suite de *logos*.

Le créateur de la lexicographie moderne est Robert Estienne. Son *Dictionarium seu Latinae linguae Thesaurus*, paru à Paris 1546, est le premier vrai dictionnaire de langue au sens où nous l'entendons. Il ne se borne pas

à aligner des mots: il contient, comme l'indique d'ailleurs son titre, des phrases entières, tirées des meilleurs auteurs, poètes ou prosateurs. Le mot est ainsi remis dans des contextes qui permettent d'en saisir les divers sens de manière précise et nuancée.

La nécessité d'un dictionnaire grec s'était imposée au plus grand humaniste français de l'epoque, Guillaume Budé. Il avait rassemblé dans ses *Commentarii linguae Graecae* (Paris, Jodocus Badius, 1529; dernière édition – posthume – revue et complétée par Budé, Paris, Robert Estienne, 1548) des matériaux très abondants, mais malaisés à consulter. Sentant qu'il ne pourrait, en raison de ses lourdes charges politiques, rédiger lui-même ce dictionnaire dont il sentait la nécessité, il avait confié la tâche à un de ses disciples, Jacques Toussain, lecteur royal de grec. Toussain mourut avant d'avoir achevé le travail. On ne trouva dans sa bibliothèque que «quatre gros volumes in-folio», couverts de notes manuscrites; «la forêt innombrable des mots» y était «groupée en ordre dispersé, négligemment et non sans témérité».

Les études grecques étant devenues, à Paris, très largement l'affaire des réformés, deux d'entre eux, Charlotte Guillard et Fédéric Morel, tentèrent de sauver l'entreprise, et publièrent à Paris, en 1552, un premier *Lexicon graecolatinum*, qui met tant bien que mal en œuvre les notes laissées par Toussain, et s'efforce de prendre pour modèle le *Dictionarium* latin de Robert Estienne.

La scène, ensuite, se transfère à Genève. La veuve et les fils de Guillaume Budé s'y étaient réfugiés dès 1549, apportant dans leurs bagages des notes manuscrits de leur mari et père. Ils les remirent à Jean Crespin, qui s'était réfugié à Genève peu après eux. Utilisant le *Lexicon* de Toussain, paru deux ans plus tôt à Paris, Claude Baduel, de Nîmes, lui aussi réfugié, humaniste moins connu qu'il ne le mériterait, composa un *Lexicon Graecolatinum seu Thesaurus linguae Graecae*, qui précise dans son titre qu'il est en partie basé sur un manuscrit de Guillaume Budé (ce qui était un excellent argument de vente!). Il parut en 1554, chez Jean Crespin, et représente, par rapport au Lexicon parisien de 1552, de nets progrès. Il s'écoula bien, semble-t-il, puisqu'il en parut en 1562 une seconde édition, considérablement améliorée. Elle contenait des matériaux nouveaux, rassemblés par un médecin français, Robert Constantin, lui aussi réfugié à Genève. En 1566 paraissait une troisième édition, remaniée, à l'établissement de laquelle avait largement contribué le Crétois François Portus, alors titulaire de la chaire de grec de l'Académie. De nouvelles éditions parurent en 1572, 1592, 1598. Cette lignée de dictionnaires grecs, où les mots sont classés par ordre alphabétique, continua longtemps à avoir ses partisans, et cela malgré le succès du *Thesaurus* d'Henri Estienne et des abrégés qui en dérivèrent.

A Paris déjà, Robert Estienne avait mis en chantier un *Thesaurus* de la langue grecque. Les fiches s'accumulaient. Il les emporta à Genève, et poursuivit son travail de dépouillement avec son fils dès que celui-ci le rejoignit (en 1555). C'est ainsi que s'accumulèrent peu à peu les milliers et milliers de fiches *(schedae)* nécessaires à l'établissement du *Thesaurus*. Toute la littérature grecque fut dépouillée. Robert étant mort, Henri poursuivit le travail avec l'aide de quelques collaborateurs. L'impression si fit au fur et à mesure, et dura des années. Les mots n'étaient pas classés par ordre alphabétique, mais par étymons. Ainsi, du verbe *lego* dépendent *dialogos* (dialogue), *lexis* (mot), *prologos* (prologue) etc. Scientifiquement, c'est judicieux; pour la commodité d'un dictionnaire, c'est désastreux. Cela oblige à recourir constamment à un index alphabétique, imprimé en annexe.

C'est seulement en 1572 que parurent enfin les cinq in-folio du *Thesaurus Graecae linguae* et de ses annexes. On en connaît le tirage: 2901 exemplaires. Henri Estienne sortit ruiné de cette prodigieuse entreprise; mais il avait imposé pour toujours sa mar-

La marque à l'Olive qui figure sur les trois volumes du Platon d'Henri Estienne (1578).

ΘΗΣΑΥΡΟΣ ΤΗΣ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΓΛΩΣΣΗΣ,

THESAVRVS GRAECAE LINGVAE,

Ab Henrico Stephano conſtructus.

IN QVO, PRAETER ALIA PLVRIMA, quæ primus præſtitit, (paternæ in Theſauro Latino diligentiæ æmulus) vocabula in certas claſſes diſtribuit, multiplici deriuatorum ſerie ad primigenia, tanquam ad radices vnde pullulant, reuocata.

THESAVRVS LECTORI,
de ea quam fecit quidam eius epitome,

Quidam ὀπιτέμνων me, capulo tenus abdidit enſem:
AEger eram à ſcapulis, ſanus at huc redeo.

De magno quod idem compendium affert diſpendio agitur in ea quæ proximè ſequitur epiſtola.

HENR. STEPHANI OLIVA.

CVM PRIVILEGIO CÆS. MAIESTATIS, ET CHRISTIANISS. GALLIARVM REGIS.

Page de titre du «Thesaurus Graeccae linguae ab Henrico Stephano constructus» avec la marque d'Olive (1572).

que aux études grecques: tous les dictionnaires ultérieurs reposent sur son travail, et le *Thesaurus* a été réimprimé (avec des remaniements) trois fois depuis le XVIe siècle: en Angleterre, à Paris et en Autriche.

Le *Thesaurus*, de maniement compliqué, était trop couteux pour la bourse des étudiants. Aussi ne tarda-t-on pas à tirer du matériel considérable qu'il fournissait un dictionnaire plus maniable et meilleur marché. Un collaborateur d'Estienne, qu'on tient généralement pour un plagiaire, Jean Scapula, se chargea de la besogne. Il fit paraître à Bâle, en 1580, chez Herwagen, un résumé en un volume. En 1583 déjà (donc du vivant d'Henri Estienne), Guillaume Laimarie l'imprimait à Genève; une trentaine d'autres éditions parurent jusqu'au début du XIXe siècle, dont plusieurs à Genève.

En résumé, on constate que Genève a imprimé, au XVIe siècle, chez Jean Crespin et ses successeurs, chez les Estienne et chez Laimarie dix dictionnaires différents, qui inondèrent l'Europe. On en a le plus souvent ignoré l'origine, pour la raison indiquée au début de cette étude.

Retour au Nouveau Testament

Comme on l'a vu, le premier livre grec imprimé à Genève, en 1551, est un *Nouveau Testament*. Près d'un siècle plus tard, les caractères apportés par Robert Estienne – les «Grecs du Roi» – servirent à l'impression d'un autre *Nouveau Testament* grec. Appartenant à la République, ce matériel était à la disposition de son imprimeur officiel Pierre Aubert, qu'on chargea de s'en servir pour une édition bilingue – grec ancien et grec moderne – du *Nouveau Testament*, imprimée sur deux colonnes (le texte original et la traduction), aux frais des Etats généraux des Pays-Bas!

A l'origine de cette entreprise se trouve d'une part Kyrillos Loukaris, Patriarche de Constantinople; et d'autre part Antoine Léger, chapelain de l'Ambassade de Hollande auprès de la Sublime Porte. Tout cela se situa dans les efforts que faisaient alors l'Eglise romaine (par l'entremise des Jésuites appuyés par l'ambassade de France) et les églises protestantes pour s'assurer des liens privilégiés avec l'Eglise orthodoxe grecque.

Inclinant du coté des protestants, dont Antoine Léger (un vaudois du Piémont qui avait fait sa théologie à Genève, puis avait accepté le poste d'aumônier de l'ambassade de Hollande avant de rentrer à Genève et d'y devenir professeur de théologie et recteur de l'Académie) était le porte-parole, il chargea un moine fort érudit, Maximos de Gallipoli, de traduire le *Nouveau Testament* dans la langue qu'on parlait alors à Constantinople, cela afin que les fidèles puissent le lire, le comprendre et s'en inspirer directement dans leur vie de tous les jours.

Le patriarche avait reçu d'Angleterre du matériel d'imprimerie, et l'édition devait se faire à Constantinople. A l'instigation, croit-on, des Jésuites, l'Ambassade de France obtint la destruction de ce matériel. Kyrillos Loukaris, désapprouvé par les éléments conservateurs de son église, fut destitué; il reconquit son trône, mais fut bientôt assassiné. Léger rentra à Genève avec le manuscrit de Maximos; et c'est à la suite de ces tragiques circonstances que les Grecs du Roi de Robert Estienne servirent une dernière fois à l'impression, en grec, du *Nouveau Testament!*

Ainsi s'achève l'histoire des livres grecs imprimés à Genève aux XVIe et XVIIe siècles.

P. S. L'auteur ayant, au cours de sa carrière de professeur de grec à l'Université de Genève, rassemblé la plupart des livres dont il est question dans cette étude, il les a prêtés pour des expositions qui ont eu lieu à Athènes, à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération (décembre 1991 – janvier 1992), puis à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, où la Société suisse des bibliophiles la visita (mars – juin 1992) et à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (novembre – décembre 1992).